



CHRISTOPHE GUILLOTEAU
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Morgan GRIFFOND
Maire
Mairie
Place de la Mairie
69210 SAINT-PIERRE-LA_PALUD

Modification n°3 du PLU - avis du Département

Lyon, le 21 SEP. 2021

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis la modification n°3 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Pierre-la-Palud, prescrite par délibération du 10 juillet 2020 conformément au code de l'urbanisme.

J'émet un avis favorable à cette modification qui n'appelle pas d'observations.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre, lorsque le PLU sera approuvé, deux exemplaires de ce dernier dont un exemplaire sous format numérique (shape file de préférence).

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Christophe GUILLOTEAU

Votre interlocutrice : Anne-Laure GAVOILLE
☎ 04.72.61.72.77 📧
✉ anne-laure.gavoille@rhone.fr
Vos réf. :
Nos Réf. : **SPTE/ALG/MPB-21/08**